

Ad. E.



M^e Guy Tremblay, Ad. E.
Heenan Blaikie s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Dès son admission au Barreau en 1972, M^e Guy Tremblay oriente sa pratique vers le droit du travail et de l'emploi. Après quelques années, il se joint à Heenan Blaikie. Il contribue au développement du cabinet, dont il devient coassocié-directeur national en 1997. Sous sa direction, le cabinet ouvre cinq bureaux au Canada et ses effectifs passent de 200 avocats à plus de 550.

CONTRIBUTION

À la fois négociateur chevronné et remarquable avocat plaidant, M^e Tremblay est l'artisan de la solution à maints conflits de travail et participe à la conclusion de plusieurs conventions collectives. Au fil des ans, il pilote des dossiers qui marquent l'actualité québécoise et façonnent le droit du travail. Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, il en est le syndic pendant près de 15 ans. Depuis 2007, il est actif auprès de l'Association canadienne des avocats d'employeurs, dont il est maintenant vice-président.

RAYONNEMENT

Il occupe auprès du milieu des affaires un rôle de conseiller qui excède largement la sphère du droit du travail. Il est pendant longtemps un pilier de la Fédération des chambres de commerce du Québec, qu'il préside en 2001-2002, s'intéressant aux dossiers de l'application dans le secteur privé de la *Loi sur l'équité salariale* ou de la réforme du *Code du travail*. Récemment, il devenait administrateur de l'Institut économique de Montréal, un organisme de recherche non partisan ayant pour mission d'alimenter les débats sur les politiques publiques.